
ETRETAT

Au Trou-à-l'Homme

Cinq imprudents voulaient rester dormir

Jeudi 8 mai, cinq personnes d'une même famille voulaient rester bloqués volontairement au Trou-à-l'Homme. Une personne sur le front de mer a vu les gens coincés dans le trou tandis que la marée montait. Il a alors appelé les secours. Les sapeurs-pompiers sont intervenus sur place et ont ramené les imprudents sur la plage.

En plus d'avoir donné une frayeur aux personnes qui se baladaient sur le perré, les cinq personnes ont écopé d'une amende de onze euros chacun pour non-respect d'un arrêté municipal. En effet, il est interdit de rester à cet endroit à marée haute car le lieu est dangereux.
